

Règlement de la garderie

Chers parents, vous êtes priés de bien vouloir vous conformer au règlement suivant:

Horaire :

La garderie ouvre le matin à 7h : 30mn. Les enfants devraient arriver **avant 8h15** afin de pouvoir jouer librement dans la salle de jeux ou à la terrasse avant de commencer les activités guidées à 8h30.

En effet, il est très désagréable pour un enfant de commencer sa journée par une activité guidée, d'où la nécessité pour les enfants de jouer pendant au moins 15 minutes avant le début des activités.

Notre programme se termine à 13h15, les enfants pourront quitter l'établissement **à partir de 13h30.**

Emploie du temps :

Octobre → Juin :

Lundi au Jeudi : du 7h30 jusqu'à 17h

Vendredi : du 7h30 jusqu'à 16h

Samedi : du 7h30 jusqu'à 12h

Juillet → Septembre :

Lundi au Vendredi : du 7h30 jusqu'à 16h

Samedi et Dimanche : congé

Si vous êtes **obligés** de retirer votre enfant avant 13h15 veuillez nous prévenir à l'avance

Absence/maladie/dossier médical :

Un enfant malade (même enrhumé) devrait rester à la maison. Au cas où un enfant tombe malade durant l'horaire de la garderie, ses parents seront immédiatement contactés et seront priés de venir le récupérer le plus tôt possible.

Entre temps, l'enfant sera placé en isolement.

D'autre part nous vous demandons de vous conformer aux instructions de **la responsable** qui a l'autorité de refuser d'admettre un enfant malade dès le matin

Etant donné que nous apprenons aux enfants à être indépendants, nous demandons à ce qu'ils arrivent le matin **sans objets personnels** (jouet, objet de valeur, bijoux ou autre). Seuls les livres sont autorisés.

Personnes inconnues :

Au cas où une personne inconnue du personnel de la garderie se présente pour récupérer un enfant (même si c'est le père, la grand-mère etc...) vous êtes priés de nous le signaler part par téléphone ; sinon la direction se réserve le droit d'exiger une pièce d'identité de la personne non déclarée

Vêtements de rechanges :

Tout vêtement de rechange sali devra être remplacé automatiquement le lendemain matin par les parents.

Paiement :

Les paiements devront être versés au début de chaque mois et seront pas remboursables, même en cas de maladies ou de voyage.